



AGENCE POUR LA SECURITE
DE LA NAVIGATION AERIENNE
EN AFRIQUE ET A MADAGASCAR

Lomé, Le 10 OCT 2023

DIRECTION GENERALE

No 001633

N° 2023/_____/ASECNA/DGDD/DGRP/TO/CAF

AVIS DE VACANCE DE POSTE

L'ASECNA recherche pour la Représentation de l'ASECNA au Togo:

UN(E) (01) SECRETAIRE POOL

La date limite de réception des candidatures est fixée au : **16 octobre 2023.**

I – DESCRIPTION DU POSTE :

Le candidat retenu aura pour mission de participer à la gestion du secrétariat de la Représentation.

A ce titre, il sera principalement chargé de :

- Gérer les tâches liées au traitement du courrier entrant et sortant conformément aux instructions du Responsable ;
- Organiser et coordonner pour le Responsable, la rédaction, l'exploitation et la transmission des informations ;
- Rédiger les notes et correspondances conformément aux instructions du Responsable ;
- Assurer l'interface entre le Responsable de la structure, les collaborateurs et les visiteurs ;
- Gérer l'agenda du Responsable ;
- Assurer tous les travaux de classement et d'administration générale propres à l'emploi ;
- Effectuer toutes les autres tâches qui lui auront été confiées par sa hiérarchie ;
- Appliquer les normes du Système de Management de la Qualité et de la Sécurité et suggérer tout besoin d'amélioration.

II – PROFIL EXIGE :

1. FORMATION :

Les candidats visés doivent être titulaires d'un diplôme de niveau BAC Secrétariat (G1) Secrétariat ou équivalent.



2. EXPERIENCE :

Une expérience professionnelle dans le domaine serait un atout.

3. QUALITES PERSONNELLES :

- Sens de l'organisation et des responsabilités
- Sens du travail en équipe
- Savoir travailler sous pression et faire preuve de réactivité ;
- Savoir travailler avec soin et méthode ;
- Faire preuve de déontologie et d'éthique ;
- Aptitudes à communiquer et à gérer des relations professionnelles.

4. COMPETENCES TECHNIQUES :

Les candidats doivent :

- Savoir exploiter les outils informatiques et les logiciels spécifiques dédiés ;
- Savoir appliquer les normes et les dispositions réglementaires relatives à son domaine d'intervention ;
- Avoir un bon niveau en français, aussi bien à l'écrit qu'à l'oral ;
- Avoir une capacité de rédaction des textes administratifs et/ou techniques.

5. NATIONALITE :

Les candidats doivent avoir la nationalité Togolaise.

6. EGALITE DES CHANCES :

L'ASECNA étant un employeur qui offre l'égalité des chances aux hommes et aux femmes. Toutes les femmes, remplissant les critères du présent avis, sont vivement encouragées à soumettre leurs candidatures.

III – CONDITIONS D'EMPLOI ET DE REMUNERATION :

Conformes aux dispositions du Statut Unique et du Code de Rémunération du Personnel de l'ASECNA.

IV – DUREE DU CONTRAT :

Le contrat de travail est à durée indéterminée.

V – PROCEDURE DE SELECTION :

Le recrutement se déroulera en deux (02) étapes :

- Une phase de présélection sur dossier ;
- Une phase de sélection sur la base de tests et d'entretiens.

La sélection sera faite parmi les candidats présélectionnés.

Avant tout engagement, le candidat devra fournir :

- Un extrait d'acte de naissance ou tout document tenant lieu ;
- Un extrait du livret de famille ou une fiche familiale d'état civil ;



- Un certificat de nationalité ;
- Un certificat de résidence ou de domicile ;
- Un certificat d'aptitude médicale délivré par un médecin agréé par l'ASECNA ;
- Un extrait de casier judiciaire datant de moins de trois (03) mois ;
- Les copies certifiées conformes des diplômes obtenus ;
- Le cas échéant, les attestations des stages effectués et le certificat de travail du dernier employeur.

Aucun dossier ne sera retourné. Seul le candidat retenu sera saisi de la suite réservée à sa demande.

VI- ACTE DE CANDIDATURE :

Le présent avis de vacance de poste est disponible sur le site web de l'ASECNA, à l'adresse suivante : www.asecna.aero

Les personnes intéressées et ayant les compétences exigées sont invitées à soumettre leurs candidatures en ligne sur ce site.

Les candidatures reçues après la date limite indiquée ou à une adresse autre que celle mentionnée ci-dessus seront déclarées irrecevables. ¹⁸

L'ASECNA se réserve le droit de ne donner aucune suite au présent avis.

**P/LE DIRECTEUR GENERAL ET PAR DELEGATION
LE REPRESENTANT DE L'ASECNA AU TOGO**



Komla Amewokpo SUMSA

Diffusion

- Toutes Structures Siège
- Toutes les DGRP /DGAN
- DGDP-DGDM-DGDA
- EAMD-ERNA-ERSI
- Affichage Direction Générale